

LA MUNICIPALITE COMMUNISTE DE GIVORS EST EN VOIE DE DELIQUESCENCE...

Nous avons été bien seuls pendant si longtemps depuis 2005 à affronter M. Passi, le maire de Givors, et sa clique, Passi qui est condamné maintenant par la justice comme le délinquant qu'il est. Ce type et ses acolytes siègent toujours avec Charnay, la nouvelle maire, même si certains d'entre eux ont quitté le navire. Toutes ces années de résistance où nous avons été parfois trahis par des "amis"...

Avec Michelle Palandre et Jean-Marc Bouffard, nous avons fait annuler 23 délibérations par le tribunal administratif depuis 2009 (année à laquelle la chambre régionale des comptes (CRC) a commencé son enquête), certaines d'entre elles ont été annulées parce que Passi interrompait les élus du Défi givordin avec son chronomètre qui sonnait après trois minutes. Ce qui était complètement illégal et il nous a fallu aller au TA pour le montrer !

Notre plainte au procureur de février 2015 l'a conduit devant le tribunal correctionnel et condamné à la prison, à l'amende et à l'inéligibilité, comme sa sœur.

J'ai moi-même été la cible des insultes de ce type (M. Passi) et ses acolytes pendant si longtemps. Il a été jusqu'à me dire (devant témoins) : "tu la veux dans la gueule ma main?" alors que je lui tendais la main pour le saluer. Ce type est infréquentable et sont infréquentables tous ceux et toutes celles (Charnay en premier) qui l'ont soutenu et qui le soutiennent encore !

Passi a utilisé l'argent des contribuables pour faire condamner en diffamation ceux qui ont eu le courage de l'affronter. Il veut que tout le monde se taise ! Mais nous ne nous sommes jamais laissé impressionner...

Il se présente encore comme "conseiller communautaire" : c'est une honte pour la Métropole ! Il devrait se cacher, disparaître aux yeux des Givordines et Givordins qu'il a tellement trompés...

Sa sœur ne vaut pas mieux ! Elle a obtenu la protection fonctionnelle pour son procès au terme duquel elle a été lourdement condamnée avec son frère, ce qui fait que ce sont les contribuables de Givors qui paient son avocat "pénaliste" et ses frais de justice. Comme l'a fait son frère Passi...

L'affaire Passi/Goux et le rapport de la CRC : le plus grand scandale de Givors depuis 1953 ! Ce qui me fait sourire amèrement c'est tous ces gens qui ont accompagné Passi et l'ont défendu pendant si longtemps et qui aujourd'hui hurlent avec les loups...

Et que dire de certains parachutés à Givors, qui n'ont jamais rien fait et qui agitent les bras au conseil municipal de manière infantile ? Et tous ces gens de la majorité, élus parce que "présentés par Martial Passi" (c'est écrit dans le tract de présentation de leur liste) : Khouatra, Khaoul, Soulier, Bazin, Verdu, Ozel, Checchini, Lonoce, n'ont-ils pas honte d'avoir été "présentés" par un délinquant, un hors la loi ? Seuls Benoui, Fornengo, Mrad, Stienne ont manifesté publiquement leur honte et ont rompu les ponts, Mrad et Stienne ont été

jusqu'au bout de leur logique en démissionnant du conseil municipal... Comme l'a fait aussi auparavant : Hamel.

Et que dire enfin, des complices membres du parti socialiste qui se sont accrochés à leur poste avec Charnay la complice : Jannot, Gagneur, Semari, Badin, Bracco, Bouty ?

Alors que le PCF ne représente plus rien à Givors (Combaz, élu communiste depuis 1977, n'a obtenu que 12 % des voix aux législatives à Givors...) Passi avait réussi à maintenir sa dictature grâce à tous ces "compagnons de route" "présentés par Martial Passi" maintenant qualifié de délinquant par un magistrat, le procureur de la République, et condamné en correctionnelle ! La honte...

Et ce n'est pas fini. Désormais les bouches s'ouvrent... D'autres témoignages vont arriver.

Déjà la CRC a porté plainte auprès du procureur au printemps dernier (quand elle a bouclé son rapport) pour "détournements de fonds publics et recel, prise illégale d'intérêt, faux et favoritisme." Le calvaire judiciaire de Passi ne fait que commencer...

Sans compter également les 500 000 euros d'amende à laquelle ont été condamnés deux comptables publics de la ville de Givors que la commune aurait pu récupérer, mais que Charnay a refusés, privant ainsi la commune d'un demi-million d'euros alors que nous demandons, au contraire que la commune accepte le remboursement et porte plainte et se constitue partie civile...!

À suivre...

Givors, le 15 décembre 2017

Alain Pelosato

NB

Les élus communistes, Passi, Charnay, D'Aniello Rosa, Gassa, Routaboul, Taïar, Combaz, Haoues, n'en sont pas pour autant plus honorables.

Allali présenté par le PCF, ne fait plus partie de la majorité, mais reste conseiller municipal.

Reste encore en fin de liste qui ne sont pas élus :
Eydan (présentée par le PCF), Delabre (présenté par Passi),
Rosier (présentée par le PCF), Degrange (présenté par Passi)

Pour connaître cette histoire dans les détails lire mon livre gratuitement sur écran (cliquez sur le titre ou l'image) :

[Chroniques de la Chute annoncée](#)

